

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 07 juillet 2014

OBJET

**26 – SUBVENTIONS SUR PROJET ET EXCEPTIONNELLES  
2014**

N° 2014-07-27

NOMENCLATURE : 7/5/5

L'an deux mille quatorze, le sept juillet à dix neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le seize mai 2014, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Frédéric CHAPEAU, Elisa DRION, Gwénola LEBRETON, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON, Philippe LEBASTARD, Michel RINCE, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Marie-Madeleine REGNIER, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS.

Excusés :

Gilles RANNOU donne pouvoir à Alain ROYER  
Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU  
Thierry GICQUEL donne pouvoir à Mickaël MENDES  
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Damien CLOUET  
Martine MOREL donne pouvoir à Joëlle CHESNAIS  
Alain BLANCHARD donne pouvoir à Emmanuel RENOUX

Nombre de membres :

en exercice.....28  
présents.....22  
ayant un pouvoir...6  
votants.....28

**Délibération**

Rapporteur : Monsieur Mickaël MENDES

Une analyse est faite avant les vacances d'été et une autre après le 30 septembre concernant les demandes de subventions sur projet et exceptionnelles 2014.

La Commission Vie Associative, Sportive et Culturelle s'est réunie le 3 juin 2014 et une analyse des demandes parvenant avant l'été a été réalisée.

**Il est proposé d'attribuer :**

◆ **382,83 € à l'Association des Promoteurs de la Musique Electronique** correspondant à une prestation de service « accueil et sécurité du public » dans le cadre de la soirée techno organisée le vendredi 20/12/2013 salle Simone de Beauvoir ;

◆ **1.000,00 € à l'Association & Projet de livre INSTANTA-NES** pour l'aide dans l'édition d'un livre sur l'adoption dont les bénéfices de la vente seront redistribués à l'association Action Enfance Cambodge qui gère 8 orphelinats au Cambodge (soit 500 orphelins) ;

◆ **150,71 € de frais de déplacement** (prise en charge d'1/3 des 452,13 €) à l'**Association Sportive du Collège Le Haut-Gesvres** pour un déplacement au championnat de France UNSS de cross à AUTUN (71400 - Saône-et-Loire) avec 6 joueurs engagés ;

soit un total général de **1.533,54 € de subventions sur projet et exceptionnelles 2014 (1<sup>er</sup> examen)** (tableau annexé).

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 28 Voix pour décide :**

**- D'ATTRIBUER 1.533,54 € de subventions sur projet et exceptionnelles 2014 (1<sup>er</sup> examen) à l'Association des Promoteurs de la Musique Electronique pour 382,83 €, à l'Association & Projet de livre INSTANTA-NES pour 1.000,00 € et à l'Association Sportive du Collège Le Haut-Gesvres pour 150,71 €.**

Pour extrait conforme,

Le 07 juillet 2014,

**Le Maire,  
Alain ROYER**



Publié le 07/07/14

Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20140707-DE26-2014-07-07-  
DE  
Date de télétransmission : 11/07/2014  
Date de réception préfecture : 11/07/2014